

Certification PECB - Fondamentaux de la sécurité des applications

CATEGORIE : B

Vue d'ensemble

Domaine(s) d'activité professionnel dans lequel(s) est utilisé la certification :

Transverse : ■ **Tous secteurs d'activité**

Code(s) NAF : **62.02A**

Code(s) NSF : **200**

Code(s) ROME : **M1802**, **M1806**

Formacode : **31006**

Date de création de la certification : **08/04/2014**

Mots clés : **Applications**, **Sécurité**,
Sécurité de l'information,
Sécurité des applications

Identification

Identifiant : **1804**

Version du : **16/10/2018**

Références

Consensus, reconnaissance ou recommandation :

Formalisé :

- [Livre blanc défense et sécurité nationale Mission confiée par le Président de la République à Jean-Marie GUEHENNO, Conseiller maître à la Cour des Comptes - 2013](#)

Non formalisé :

- [Agence nationale de la sécurité des systèmes d'information \(ANSSI\) Bonnes pratiques / 2009-2018](#)

Norme(s) associée(s) :

- <https://www.iso.org/standard/44378.html>

Descriptif

Objectifs de l'habilitation/certification

L'objectif de la certification est de s'assurer que les détenteurs appréhendent les concepts, les définitions, les principes et les processus impliqués dans la sécurité des applications. En termes de savoir-faire elle répond aux besoins du marché national et international, qu'il s'agisse d'organisations publiques ou privées dans tous les domaines d'activité, et en particulier des entreprises de services numériques.

Lien avec les certifications professionnelles ou les CQP enregistrés au RNCP

- Aucun

Descriptif général des compétences constituant la certification

La certification recouvre cinq compétences :

Analyser le système d'information de l'entreprise et les procédures d'accès aux applications, afin de repérer les failles de sécurité représentant une menace pour l'activité.

Etablir le cahier des charges de la sécurité des applications, conformément à la norme ISO/IEC 27034, afin de répondre aux

Public visé par la certification

Tous publics

impératifs de la protection de l'activité dans le cadre du budget disponible.

Elaborer les parades adaptées aux menaces sur le système applicatif, conformément au cahier des charges et au budget imparti, afin d'assurer la continuité de l'activité et le maintien du niveau de confiance.

Etablir le schéma général de sécurité des applications à l'intention des responsables de l'entreprise, en vue de préparer un plan de communication vers l'ensemble du personnel.

Concevoir un plan de formation des personnels aux bonnes pratiques en matière de sécurité des applications, afin d'assurer leur implication à tous les niveaux de l'entreprise.

Modalités générales

La formation conduisant à la certification est proposée en deux journées (16 heures), en présentiel.

Cette formation est basée sur les meilleures pratiques liées à la sécurité des applications.

Les cours théoriques sont ponctués par de la mise en application. La répartition théorique et pratique est de 40-60%.

Les exercices pratiques sont panachés de travaux dirigés et guidés par l'apprenant et d'exercices en pleine autonomie, afin d'assurer une assimilation des savoir-faire requis.

Liens avec le développement durable

Aucun

Valeur ajoutée pour la mobilité professionnelle et l'emploi

Pour l'individu

La certification permet aux individus de :

Disposer des connaissances nécessaires à l'amélioration de la sécurité des applications dans l'entreprise.

Appartenir au réseau de formateurs et certifiés PECB sollicités pour leurs compétences auprès des clients à l'international.

Répondre aux exigences de postes correspondant : RSSI, responsables de la sécurité de l'information, consultant en sécurité de l'information.

Pour l'entité utilisatrice

La certification permet aux entités utilisatrices de :

Faciliter la gestion des compétences et le recrutement en s'appuyant sur une certification reconnue.

Favoriser la collaboration inter-organisationnelle en partageant un langage et des processus communs. Garantir aux parties prenantes de l'organisation un standard élevé de qualité.

Le maintien de la certification dans le temps garantit la transférabilité des compétences d'une entité utilisatrice à une autre.

Evaluation / certification

Pré-requis

Aucun prérequis.

Compétences évaluées

Evaluation de la totalité des cinq compétences constitutives de la certification :

Centre(s) de passage/certification

- Adenium
- Devoteam
- Fidens
- It Gnosis
- HTS Experts

Analyser le système d'information de l'entreprise et les procédures d'accès aux applications, afin de repérer les failles de sécurité représentant une menace pour l'activité.

Etablir le cahier des charges de la sécurité des applications, conformément à la norme ISO/IEC 27034, afin de répondre aux impératifs de la protection de l'activité dans le cadre du budget disponible.

Elaborer les parades adaptées aux menaces sur le système applicatif, conformément au cahier des charges et au budget imparti, afin d'assurer la continuité de l'activité et le maintien du niveau de confiance.

Etablir le schéma général de sécurité des applications à l'intention des responsables de l'entreprise, en vue de préparer un plan de communication vers l'ensemble du personnel.

Concevoir un plan de formation des personnels aux bonnes pratiques en matière de sécurité des applications, afin d'assurer leur implication à tous les niveaux de l'entreprise.

Niveaux délivrés le cas échéant (hors nomenclature des niveaux de formation de 1969)

Pas de niveaux

- Global Knowledge
- Orsys
- Provadys
- SCASSI
- Sysdream
- SEKOIA

La validité est Temporaire

La certification est valable 3 ans.

Possibilité de certification partielle : non

Matérialisation officielle de la certification :

Remise d'un certificat de compétences PECB sous accréditation IAS (ISO 17024)

Plus d'informations

Statistiques

60 certificats sont délivrés en moyenne annuelle.

Autres sources d'information

En Anglais :

<https://pecb.com/en/education-and-certification-for-individuals/iso-iec-27034/>

En Français :

<https://pecb.com/fr/education-and-certification-for-individuals/iso-iec-27034/>